



ENQUÊTE PUBLIQUE

du 17 octobre au 18 novembre 2022

Projet de parc éolien de **Folles**

LETTRE D'INFO N°6 • Octobre 2022

Eolise est une société spécialisée dans le **développement de projets éoliens et photovoltaïques**. Localisée à Chasseneuil-du-Poitou, elle conduit des projets en Nouvelle-Aquitaine et Centre-Val de Loire.

Eolise profite donc d'un **ancrage local**, mais aussi d'une **solide expérience dans le développement de projets d'énergies renouvelables**, grâce à l'expérience de ses fondateurs, actifs dans les énergies renouvelables depuis 20 ans.



Depuis fin 2016, l'équipe d'Eolise travaille **au développement d'un parc éolien sur les communes de Folles et de Fromental**. Nous avons mené un travail d'information détaillé pour vous faire suivre l'avancée du projet : cinq lettres d'information ont été diffusées. Par ailleurs, une permanence d'information en Mairie ainsi qu'un comité de pilotage ont été proposés.

Nous avons également **organisé un porte-à-porte en octobre 2022**, au plus près de la zone de projet, pour répondre aux questions des riverains. Environ **700 ménages ont été sollicités**.

Votre participation à l'enquête publique **est importante** ! Nous vous rappelons donc, au verso, les informations principales sur le projet ainsi que ses atouts.



HORAIRES DES PERMANENCES

Mairie de **FOLLES** •
Le Bourg • 87 250 FOLLES

- Lundi 17 octobre 2022, de 9 h à 12 h
- vendredi 28 octobre 2022, de 14 h à 17 h
- mercredi 2 novembre 2022, de 9 h à 12 h
- vendredi 18 novembre 2022, de 14 h à 17 h

• Mairie de **FROMENTAL** •
1 av. Jean Cacaud • 87 250 Fromental

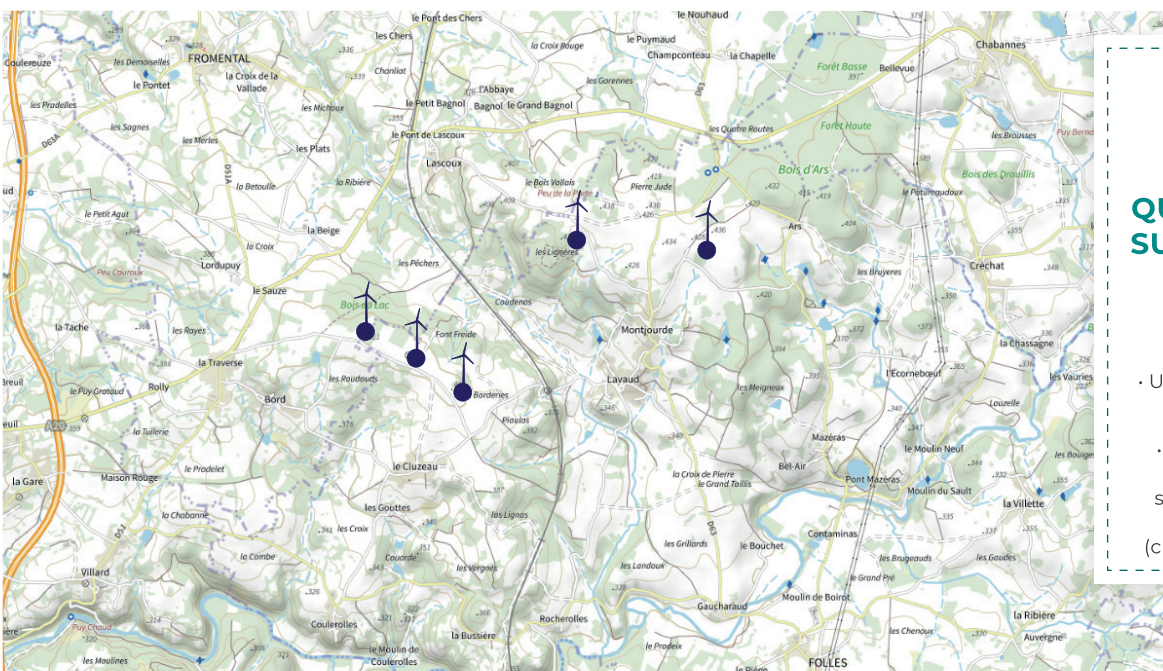
- mardi 18 octobre 2022, de 13 h 30 à 17 h
- lundi 24 octobre 2022, de 9 h à 12 h
- samedi 5 novembre 2022, de 9 h à 12 h
- lundi 14 novembre 2022, de 13 h 30 à 17 h



QUELLES ÉOLIENNES SUR LE TERRITOIRE ?

- 5 éoliennes de 200 m de hauteur totale
- Une puissance unitaire de 5 MW
- Une **production énergétique de 54 200 MWh par an**, soit la consommation annuelle en électricité de 11 500 foyers (chauffage et eau chaude inclus).

Les détails du projet (lettres d'informations, cartes, photomontages...) sont disponibles en ligne sur notre nouveau site : www.eolise.fr/projets/folles/



L'ENQUÊTE PUBLIQUE : COMMENT Y PARTICIPER ?



Illustration de l'implantation du projet. Photo prise à l'entrée du bourg de Folles sur la Départemental 63 (L'étude d'impact comporte une cinquantaine de simulations visuelles)

Du 17 octobre au 18 novembre, tous les habitants, élus, commerçants, associations, etc. des communes concernées et ceux résidant dans un rayon de 6 km autour du projet peuvent **consulter l'intégralité des études et participer à l'enquête publique**. Pour cela, vous pouvez vous rendre aux permanences du commissaire-enquêteur dans les mairies. Vous pouvez également contribuer sur internet, sur le registre dématérialisé disponible à l'adresse www.registre-numerique.fr/projet-eolien-folles. Ou bien en envoyant un e-mail à l'adresse : projet-eolien-folles@mail.registre-numerique.fr. Le préfet a ensuite 3 mois pour rendre son avis à la suite de l'enquête publique (ce délai peut être plus long en fonction des administrations).

UN PROJET DE LONG TERME QUI IMPLIQUE LES RIVERAINS ET LES ÉLUS

Initié en 2016 avec l'accord de la municipalité, le **projet éolien est le résultat de plusieurs années d'expertises techniques et d'échanges avec les acteurs locaux**.

Les riverains ont été informés à chaque étape importante du projet : lancement des études, installation du mât de mesure, début d'instruction du dossier en Préfecture... via la diffusion de 5 lettres d'informations et d'une page dédiée sur le site internet d'Eolise. Par ailleurs, les riverains ont été conviés à s'inscrire au comité de pilotage du projet ou bien à rencontrer l'équipe du projet lors de la permanence d'information.

Élus et riverains ont ainsi assisté depuis 6 ans au développement de ce projet éolien.



UN PROJET ADAPTÉ AU TERRITOIRE

Les études d'impacts du milieu naturel, du paysage, milieu humain etc. ont conclu à la définition d'un projet de 5 éoliennes. Leurs localisations et gabarit s'adaptent aux enjeux locaux et s'intègrent ainsi aux sites.

Le projet permettra, via une mesure d'accompagnement, de valoriser localement les chaos rocheux de la commune, une curiosité régionale actuellement peu mis en avant. Pour les amateurs de chauve-souris, un travail de sensibilisation et de préservation de l'espèce sera mis en place pour les habitants de Folles et de Fromental, avec l'aide d'une association locale (le GMHL).

En plus de fournir une énergie propre et locale, le projet participera et profitera à la vie locale.



DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES ET DE L'EMPLOI LOCAL

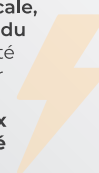
L'installation d'un parc éolien sur un territoire est soumise à différents impôts. Les communes de Folles et Fromental et la communauté de communes ELAN percevront un total de 175 000 euros de fiscalité chaque année. **De belles retombées qui permettent des investissements locaux. Sur le territoire, des emplois seront également pérennisés et créés dans différents secteurs** : hôtellerie, BTP, technicien de maintenance, etc.

Le parc éolien induira enfin des emplois pérennes et locaux pour la maintenance des éoliennes.

UNE RÉPONSE AUX CRISES ÉNERGÉTIQUE ET CLIMATIQUE

Les projets éoliens permettent de produire de l'électricité en émettant très peu de CO₂. Ils contribuent ainsi à la lutte contre le dérèglement climatique et les événements extrêmes qui en découlent, comme les canicules qui se sont multipliées cet été.

Par ailleurs, dans le contexte de crise énergétique, **un parc éolien assure une production d'électricité locale, renforçant l'indépendance énergétique du pays**. Enfin, avec l'envolée des prix, l'électricité produite permet de protéger le pouvoir d'achat : **l'électricité des éoliennes est en moyenne trois fois moins chère que les prix constatés sur le marché de l'électricité depuis fin 2021.**



VOUS SOUHAITEZ NOUS FAIRE PART DE VOTRE INTÉRÊT, POSER UNE QUESTION, APPORTER UNE SUGGESTION ? CONTACTEZ NOUS !

Lucie SIROT · Cheffe de projet · Baptiste WAMBRE · Responsable développement ·

Téléphone : 05 49 38 88 25 · Courriel : l.sirotd@eolise.fr

Eolise SAS · 3, av. Gustave Eiffel · 86 360 Chasseneuil-du-Poitou

Cette lettre d'information est diffusée aux habitants des communes d'implantation potentielle et voisines, hors boîtes aux lettres "stop pub".